

# Charte du Travail en commun



## *Chef de Projet*

Yassir El Hamidi



## *Equipe Technique*

Théo Dobrossy  
Lucile Dugué



## *Equipe Business Plan*

Marie Chomi  
Mariana Esteguy



## *Equipe Communication*

Arthur Dollet  
Guillaume Grimmelpont

## *Les valeurs de*

### *l'équipe :*

L'équipe s'engage à être investie dans nos rôles respectifs, ainsi qu'à être **respectueux** les uns avec les autres dans l'optique de travailler dynamiquement **en équipe**. Aussi, il est important pour nous de **partager nos opinions** et **être à l'écoute** de toutes les idées.

### *Organisation :*

Notre équipe travaille **ensemble** et se répartie les tâches en fonction de notre rôle et nos facilités.

### *Droits et devoirs :*

*J'ai le droit* d'avoir un avis ou de m'opposer au groupe sous réserve d'une argumentation.

Pendant ce projet, **je m'engage** à fournir le travail nécessaire pour favoriser l'avancement du groupe.

### *L'autoévaluation :*

Je saurai que nous avons bien travaillé ensemble si le groupe se retrouve dans le résultat final du projet.

### *En plus :*

Tout le monde est au même niveau hiérarchique, la parole du chef de projet pèse autant que celle de n'importe qui, mais il s'occupe de gérer l'organisation et les divergences.



## *Google Drive*

Pour s'échanger des fichiers



## *Messenger*

Pour communiquer facilement



## *Réunion*

Les réunions sont organisées à l'avance en fonction du travail à fournir mais en dehors des temps « PCIS », 2 fois par semaine, une réunion d'une heure pour voir où tout le monde en est, et réorganiser les tâches si besoin

## *En cas de non-respect de la charte :*

Un rappel de la charte sera effectuée, si l'écart est trop grand une obligation financière de type consommation au bar sera requise.

# *Merci*